

## Conditions de participation

1. En raison du nombre de places limité, les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée et toute inscription implique que le participant s'engage à respecter les conditions de participation.
2. **Un mois avant** les APP, les confirmations officielles sont envoyées par courriel et les factures y relatives par voie postale.
3. Dès lors, toute annulation ou absence du participant, quel qu'en soit le motif, ne donne lieu à **aucun remboursement** ; en revanche, le montant versé ou dû peut être reporté sur une APP ultérieure **dans un délai de douze mois**, dans quel cas le participant se charge de sa nouvelle inscription, via notre site.
4. palliative vaud se réserve le droit d'annuler une APP si le nombre de participants est insuffisant.